

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DU DOUBS
 CANTON : Montbéliard-Ouest
 ARRONDISSEMENT : Montbéliard
 COMMUNE : BAVANS (25550)
 N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

SOUS-PREFECTURE
 12 MAI 2016
 MONTBELLIARD

N° 31/2016

Nos réf. : AT/HH/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 06/04/2016	L'an deux mil seize le quinze avril à vingt heures,
DATE D'AFFICHAGE : 15/04/2016	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27</i> <i>Présents : 20</i> <i>Votants : 23</i> <i>Ayant donné procuration : 6</i> <i>Absents excusés : 0</i> <i>Absent : 1</i>	<i>Étaient présents :</i> TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie, DURY Bernard, MORANDINI-HENRICI Séverine, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, LIPSKI Jean-Pierre, NOIROT Catherine, DELMARRE Véronique, GORGULU Alpay, PLANÇON Aurélie, GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, MORASCHETTI Élisabeth, LOUYS Jean-Pierre. <i>Étaient représentés :</i> JELIC Céline, GRISEY David, MULLER-FRAS Stéphanie, LALLAOUA Nora, SEGAUD Grégoire, GLAB Grégory
OBJET : <i>Subvention 2016 à l'Association de Gestion des Actions Socioculturelles (AGASC) de Bavans</i>	<i>Procurations données :</i> - JELIC Céline a donné procuration à GIRARD Jean-Claude, - GRISEY David a donné procuration à MORANDINI-HENRICI Séverine, - MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à ATAR Nathalie, - LALLAOUA Nora a donné procuration à DELMARRE Véronique, - SEGAUD Grégoire a donné procuration à DURY Bernard, - GLAB Grégory a donné procuration à GROSJEAN Aline. <i>Absent :</i> MAKSOUND Mourad.
RÉSULTAT DU VOTE : - <i>Pour : 18</i> - <i>Contre : 5</i> - <i>Abstention : 0</i>	Madame Aline GROSJEAN est nommée secrétaire de séance.

Ne prennent pas part à la délibération sur cette question : Mme Nathalie ATAR, M. David GRISEY, Mme Véronique DELMARRE, membres élus représentés à l'AGASC.

Le Conseil Municipal, **par 18 voix POUR, 5 voix CONTRE, 0 abstention**, alloue une subvention de 115 000 € à l'Association de Gestion des Actions Socioculturelles (AGASC) de Bavans pour l'année 2016.

Fait et délibéré à Bavans, le 15/04/2016
 Ont signé au registre tous les membres présents.
 Pour extrait conforme



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
 Transmise à la Préfecture le 15/04/2016
 Publiée le 15/04/2016.....
 DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

[Signature]